

PAS TOUCHE A NOS ALLOCATIONS FAMILIALES !

Pourquoi nous, femmes, paierions-nous le prix de la suppression des sursis?

La rentrée s'annonce " difficile " pourquoi le mouvement de lutte dans les lycées, CET, facs passerait-il, alors que la suppression des sursis et l'instauration du DEUG demeurent ?

Le pouvoir a donc mis les vacances à profit pour préparer des mesures répressives et donner publiquement quelques coups de semonce. Dans le nombre, une nouvelle " circulaire Fontanet " bien digne de la I^{re}. Elle va soulever chez les femmes au moins autant de colère que la précédente chez les immigrés.

La circulaire rappelle aux chefs d'établissement - et, par leur intermédiaire, aux mères des grévistes - que si les élèves sont encore soumis à la fréquentation scolaire (obligatoire jusqu'à 16 ans) et font la grève des cours, ils seront considérés comme renonçant " aux privilèges dont ils bénéficient " . Quels sont ces privilèges ? Leurs bourses...et NOS allocations familiales. Les chefs d'établissement doivent signaler aux parents des grévistes " l'illégalité de leur situation " , " avec toutes les conséquences qui pourraient en résulter en ce qui concerne la possibilité de retrait des bourses et de suspension du versement des allocations familiales " .

En un mot : LYCEENS VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT DE GREVE;

MERES, REMPLISSEZ VOTRE ROLE/ FAITES LA LOI A VOS ENFANTS!

SIMON C'EST VOUS QUI SEREZ DES HORS-LA-LOI, ET DONC ON VOUS REDUIRA PAR LE CHANTAGE ECONOMIQUE .

Du jour où nous cessons de mener nos gusses à la baguette, pour nous apercevoir que nous ne sommes pas seulement des " mères de lycéens " , et que nous avons nos propres raisons de refuser l'armée et de lutter contre l'école (voir: " La caserne des Femmes "), on nous coupe notre salaire. MAIS LES ALLOCATIONS FAMILIALES SONT UN REVENU AUQUEL NOUS AVONS DROIT , puisque c'est nous qui avons la responsabilité et le travail d'élever les enfants. C'est le seul argent assuré dont nous disposions pour nous-mêmes et pour eux, quelle que soit notre situation de travail ou de famille - par exemple lorsque le mari est à l'armée.

Fontanet : a visiblement fait ce raisonnement élémentaire: un lycéen ne mange pas moins quand il est en grève que lorsqu'il va en cours (à moins qu'il fasse la grève de la faim). Donc il est clair que nous avons besoin de ce fric. Et la grève à l'école nous fait-elle passer moins de temps à la maison à préparer les repas ? Evidemment non , jusqu'à présent la grève du travail scolaire n'a jamais impliqué la grève du travail ménager. Donc nous avons droit à ce fric, quel que soit le travail fourni par nos enfants. Nous supprimer les allocations familiales, c'est nier tout cela; nos besoins et notre travail ; c'est aussi révéler leur nature : les allocations sont simplement le prix du rôle de discipline que nous devons jouer dans la famille, le prix de notre propre docilité politique à accepter ce rôle. La menace de Fontanet est destinée à nous ôter toute possibilité de définir nos propres intérêts dans la lutte qui se mène. Elle nous contraint à prendre position contre le mouvement lycéen, et du côté du pouvoir, puisque notre fonction n'est rémunérée que lorsqu'elle est répressive.

Mais QUE FERAIENT LES PERES DE FAMILLE SI ON LEUR SUSPENDAIT LEUR SALAIRE PROFESSIONNEL A CAUSE DU COMPORTEMENT POLITIQUE DE LEURS ENFANTS ? Et particulièrement ceux qui sont en ce moment en grève chez Renault pour imposer le paiement des journées de grève ?

Nous, femmes, refusons de payer le prix de la lutte .

L'astuce du pouvoir a été de lier dès le départ les allocations familiales à l'obligation scolaire. Pour les toucher, nous devons fournir une attestation d'inscription des enfants dans un établissement scolaire. Et le décret que Fontanet menace d'appliquer définit les conditions d'assiduité pour avoir droit aux versements. Le capital a lié le revenu des femmes au travail de leurs enfants et au maintien d'une de ses institutions: l'école. Dès lors l'intérêt de la mère est d'abord de discipliner l'enfant au travail, et toute révolte de ce dernier contre l'école va immédiatement léser la femme.

VOILA NOTRE AUTONOMIE LIGOTEE PAR CELLE DE NOS GOSSES, ET CELLE DE NOS GOSSES LIGOTEE PAR LA NOTRE. Cela permet de résoudre toutes les tensions sociales en conflits familiaux, et ainsi l'école est sauvée. Mais après tout, ce n'est pas nous qui avons inventé l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans (Bien entendu, on préfère en général que nos enfants apprennent quelque chose (pas n'importe quoi, d'ailleurs: l'obligation d'inscription des élèves dans un établissement pour toucher les allocations rend impossible les expériences de pédagogie sauvage, où l'on pourrait peut-être apprendre d'abord à ne pas se faire avoir). Mais la scolarité OBLIGATOIRE et A LA CHARGE DES PARENTS, c'est une invention du capital qui nous a été imposée. Les rares bourses qui existent sont là pour masquer le fait général: **NOUS PAYONS L'ECOLE**, la formation de nos enfants qui ne profite qu'à leur futur employeur. Nous payons l'école en donnant, pour entretenir les élèves, notre temps, notre travail et notre argent-qui est lui aussi du temps et du travail. Les bourses ne sont pas des privilèges dont les enfants seraient les "bénéficiaires"; ils n'en bénéficient d'ailleurs que si leur "productivité" scolaire est suffisante (s'ils ne redoublent pas) et selon le revenu de leurs parents. Il n'a jamais été question, par le système des bourses, de leur donner une quelconque autonomie à l'égard de la famille -autonomie financière d'un présalaire qui leur permettrait aujourd'hui une autonomie politique vis à vis de nous, et notre autonomie de femmes vis à vis du chantage de Fontanet.

Mais pourquoi Fontanet compromet-il son avenir politique en attachant ainsi son nom à des mesures aussi impopulaires? C'est que la situation est grave, l'école est en crise. C'est la première fois que l'on voit intervenir, pour réduire l'agitation scolaire, l'attaque au salaire, et qu'on prend des mesures pour obliger les parents à faire jouer le contrôle de la famille pour rétablir le contrôle de l'institution scolaire. Mais, pour la première fois aussi, on a vu des parents et enseignants, voire des organisations d'"adultes" et de "travailleurs" soutenir la lutte des jeunes contre l'école-caserne ou du moins ne pas l'entraver immédiatement. Mars 73, dit la presse, annonce un nouveau Mai 68: mais avec une différence considérable. Le mouvement a rencontré un large écho au niveau social, car il s'est identifié clairement comme une lutte contre l'institution, et non plus comme une lutte "antiautoritaire". Une possibilité est apparue pour les lycéens et étudiants de ne pas rester isolés, coincés dans leur lutte entre l'appareil scolaire et la famille, unies pour le maintien de l'ordre social et de la discipline. Les associations de parents d'élèves ont été créées pour associer la famille au contrôle des enfants dans l'école; l'une d'entre elles cette fois-ci a pourtant pris position en faveur du mouvement. Position ambiguë, et qui n'influe guère sur le rapport des forces, sinon comme l'indice d'un changement plus important à niveau social: la présence de quelques parents d'élèves dans une manif signifie qu'il y a des objectifs sur lesquels il devient possible de déjouer les divisions à l'intérieur de la famille, de recomposer les intérêts de ses membres contre les impératifs du système: le fonctionnement de l'école et l'armée.

Et chaque fois qu'une telle recombinaison s'esquisse, la menace est grave: car le mouvement cesse d'être isolé, d'être un mouvement "étudiant", avec tout ce que ce terme comporte de misère politique, d'impossibilité à transformer la réalité. La liaison réelle avec la lutte sur le terrain social, avec la lutte ouvrière, ne se fait pas simplement en lançant des mots d'ordre de solidarité avec telle usine en grève, mais bien d'abord en formulant des objectifs et en trouvant des formes de lutte qui permettent à la communauté de s'identifier comme communauté de fait opposée au capital. Là est le danger -et c'est pourquoi la riposte du pouvoir tente de recréer les divisions dans la famille, en soumettant au chantage la figure qui en est la plus dépendante -matériellement et affectivement-, et qui est par suite le meilleur agent du contrôle social: LA FEMME. Mais **PARCE QUE NOUS VOULONS ARRACHER NOTRE AUTONOMIE, NOUS REFUSONS D'EXERCER PLUS LONGTEMPS CE CONTROLE.**

En nous indiquant les divisions sur lesquelles il espère pouvoir encore jouer pour reprendre l'école en mains, le pouvoir lui-même nous indique comment les dépasser dans la lutte, en l'élargissant sur nos propres objectifs, selon nos propres formes d'organisation dans l'école et dans les quartiers. Il n'est pas question que nous nous contentions de regarder le mouvement étudiant d'un oeil bienveillant: la seule façon de ne pas être forcées, à un moment ou à un autre, de brider cette lutte, c'est d'être nous-mêmes en lutte; tout comme la seule façon de ne pas souffrir de l'autonomie nouvelle que la lutte politique donne aux jeunes, jusque dans la famille, c'est de développer la nôtre.

Notre autonomie, c'est d'abord un revenu qui ne dépende ni du comportement politique et de la productivité de notre mari ou de nos enfants: **NOS ALLOCATIONS FAMILIALES NE DOIVENT PLUS ETRE LIEES A L'OBLIGATION SCOLAIRE.** C'est un revenu qui est dû à toutes les femmes (pas au "chef de famille") à partir du premier enfant. C'est à nous de définir de combien il doit être augmenté pour nous permettre d'être indépendantes et cela avec les femmes des autres pays du Marché Commun, si nous ne voulons pas que l'Europe sociale se fasse contre nous.

Nous n'attendrons pas que les menaces se concrétisent pour poser nos exigences et nos besoins. **NOUS NE PAIERONS PLUS L'ECOLE:** droits d'inscription, cotisations scolaires, frais de cantine ou d'internat, médecine scolaire, livres et transports. Puisqu'on attaque notre revenu pour saper le mouvement, imposons la gratuité. C'est un terrain sur lequel les femmes et les lycéens et les étudiants ne peuvent mener leur lutte séparément. La gratuité de l'école, le présalaire étudiant à partir de 16 ans (objectif déjà formulé par le Technique en Lutte) est la seule garantie que nous pourrions avoir vis à vis des jeunes une autre attitude que celle de flics. Refuser le contrôle qu'on nous fait exercer sur eux implique qu'on lutte avec eux pour leur autonomie. Groupons-nous pour répondre collectivement aux chefs d'établissement s'ils nous avertissent qu'ils vont mettre la circulaire en application. Si on nous coupe les bourses et les allocations familiales, nous avons les moyens de conserver cet argent qui nous est dû, que ce soit en le déduisant de nos impôts ou en allant le réclamer ensemble aux guichets des caisses d'allocations familiales: 5000 femmes l'ont fait en Angleterre en Mars, mais la télé n'en a pas parlé...

Aujourd'hui, dans le mouvement, on parle de "grève générale". L'intention est bonne, reste à savoir si les lycéens, les élèves du technique, les étudiants sont prêts à lutter aussi sur des objectifs qui permettent effectivement de généraliser la lutte non seulement dans l'école, mais aussi dans la maison .

La première chose à faire, serait de transmettre ce tract aux INTERESSEES; éventuellement aussi le reproduire et le diffuser tel quel.

Que Fontanet ne compte plus sur nous pour envoyer de force nos enfants à l'école ou à l'armée. TRAVAIL, FAMILLE, PATRIE...Ca suffit !!!

Des femmes du Mouvement de Libération des Femmes.